



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 055-APMF/22

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 23/06/2022 publié dans LES NOUVELLES en date du 24/06/2022, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. L'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour les Travaux de réhabilitation au port de Toliara constituant un lot unique et indivisible.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RANDRIAMBOLOLOMOMPONIONY Marson Frédéric
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : BATIMENT ANNEXE – 2^{ème} ETAGE

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, BATIMENT ANNEXE – 2^{ème} ETAGE et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Un millions Ariary (Ar 1 000 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de l'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, rez de chaussée - porte 008.

- Un millions Ariary (Ar 1 000 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à l'APMF ALAROBIA - Bâtiment annexe – 2^{ème} ETAGE au plus tard le **05/08/2022 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de quatorze millions deux cent mille Ariary (Ar 14 200 000,00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom de l'AGENCE PORTUAIRE, MARITIME ET FLUVIALE et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Au port de Toliara	21/07/2022	14h:30min	ANDRIANIRENATSARA Marius
1	Au port de Toliara	22/07/2022	14h:30min	ANDRIANIRENATSARA Marius

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



Antananarivo, Le 05/07/2022

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

